

M1 assas...et puis quoi??

Par **pumpkin8**, le **20/03/2011** à **19:11**

Bonjour à tous,

je ne sais pas trop à qui m'adresser, j'ai essayé de faire ma demande sur plusieurs forum, sans réponse...j'espère que je trouverai ici quelqu'un qui pourra me renseigner...

Je suis actuellement en L3 à Toulouse, et j'aimerais postuler au master carrières judiciaires d'Assas.

Cependant, je suis face à de nombreuses questions.

Concernant tout d'abord l'admission à ce master, j'ai lu qu'il fallait avoir au moins 14 de moyenne, mais je suppose que ce n'est pas le seul critère si? prennent-ils tous les élèves qui postulent en ayant 14 de moyenne? en effet, j'ai 14, 03 de moyenne, j'ai donc mon 14, mais tout juste...j'aimerais savoir si je peux dès lors me préparer monter à la capitale ou non! par ailleurs, mon but étant de tenter le concours de l'ENM, quel master 2 à Assas serait le plus approprié, et les chances de l'intégrer relèvent t'elles de l'impossible????

merci beaucoup pour vos réponses, j'en ai bien besoin!

Par **clo28**, le **19/02/2012** à **14:59**

Bonjour,

Je ne vais pas pouvoir te donner de réponse sachant que je me pose la même question.

Je suis en L3 à Nantes et j'aimerais intégrer un master 1 à Assas, j'ai vu sur le site la même info que toi à savoir que il fallait avoir 14 SUR L'ENSEMBLE DU CURSUS UNIVERSITAIRE . Je ne sais pas si c'est ton cas ?

Je ne sais pas si ce 14 est une condition nécessaire et suffisante ou juste un élément dissuasif pour ne pas avoir à examiner des dossiers qui seraient à 10, 11,12 ?

Sinon étant donné qu'il invoque des travaux au sein de la faculté pour justifier la sélection plus restrictive des dossiers, je suppose que c'est une nouveauté de cette année, et donc je pense qu'on va galérer à avoir une réponse .

Désolé de pas pouvoir t'aider, si tu arrives à avoir des infos, ça serait super si tu pouvais me les transmettre (et réciproquement).